

INFORMATION EAUX

Les prochaines
Journées de l'OIEau"
du 4^{ème} trimestre 2015
Inscrivez-vous : www.oieau.org/cnfm

N° 615
avril
mai
juin
2015

La synthèse de l'OIEau :

SAGE : quelles démarches territoriales de gestion de l'eau dans les pays européens ?

Forum Mondial de l'Eau et COP 21 :

"Une gestion par bassin est décisive pour assurer la pérennité des ressources en eau"

RIOB - CEE-ONU - GWP - ONEMA :

Deux nouvelles publications pour une meilleure gestion des bassins

OMM :

Chaleur extrême et inondations

OCDE :

12 principes pour une meilleure gouvernance de l'eau

Fondation Prince Albert II de Monaco :

La gestion de la demande en eau en Méditerranée

AFD :

1,5 milliard d'Euros engagés pour les DOM

Eaufrance :

Bilan des concentrations en nitrates dans les eaux

Actualités des Agences de l'Eau :

- Rhône-Méditerranée-Corse : record d'économies d'eau
- Adour-Garonne : atteindre les objectifs de la DCE
- Seine-Normandie : Brav'Eau sur Canal 32

"MNRE" - CE :

Guide des Mesures Naturelles de Rétention d'Eau en Europe

"EURO-RIOB 2015"

Conférence Internationale pour l'application des Directives européennes sur l'Eau

Thessaloniki - Grèce - 21 - 24 octobre 2015

Inscrivez-vous : www.riob.org

Librairie :

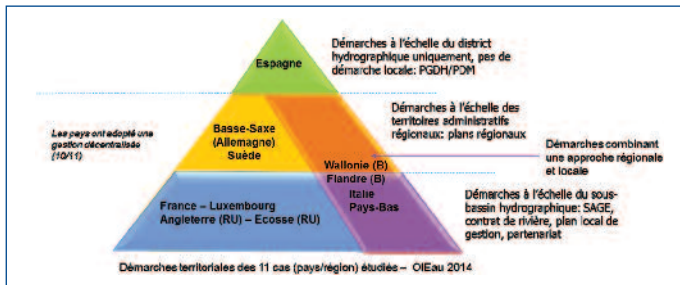
- Le tour des grands lacs alpins naturels en 80 questions
- Mesurer et piloter l'eau : un guide pour aider les entreprises à mieux évaluer leur empreinte eau
- Les espèces exotiques envahissantes dans les milieux aquatiques : connaissances pratiques et expériences de gestion



Office
International
de l'Eau



SAGE : QUELLES DÉMARCHES TERRITORIALES DE GESTION DE L'EAU DANS LES PAYS EUROPÉENS ?



Pour répondre aux exigences de la Directive-Cadre européenne sur l'Eau (DCE), les pays européens doivent élaborer un Plan de Gestion par District Hydrographique (le PGDH) pour atteindre un Bon Etat des eaux en 2015, puis 2021 et 2027 ...

Tous les 6 ans, le PGDH est révisé pour s'adapter au contexte et aux évolutions de l'état des eaux. A la première échéance fixée par la DCE, plus de 40 % des Masses d'Eau n'atteindront pas un Bon Etat fin 2015.

Mais quelles sont les stratégies territoriales de gestion des ressources en eau développées dans les pays européens pour atteindre les objectifs de la DCE ?

En France, depuis plus de vingt ans, la gestion de l'eau est planifiée à une échelle locale, notamment à travers les Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE). En 2013, la moitié du territoire national était couverte par un SAGE, outil privilégié pour assurer une gestion équilibrée et durable de la ressource en eau et intégrer cet enjeu aux démarches d'aménagement du territoire ; le SAGE fixe les objectifs généraux d'utilisation, de mise en valeur, de protection quantitative et qualitative de la ressource en eau et il est doté d'une portée juridique.

Qu'en est-il dans les autres pays européens ? Quelles sont les démarches locales et territoriales de gestion de l'eau que les pays ont développées pour atteindre les objectifs de Bon Etat des eaux fixés par la DCE ?

Par "démarche territoriale", nous considérons les approches de gestion des ressources en eau développées à une échelle territoriale inférieure au District Hydrographique telle que le bassin versant d'une rivière, une région, un land, ...

Cette étude inédite menée par l'OIEau en 2014 a été réalisée à partir de sources bibliographiques complétées par une enquête auprès des organisations de gestion de l'eau dans les pays étudiés.

L'étude n'a pas pour ambition d'évaluer le contenu technique ni l'efficacité des démarches pour atteindre les objectifs de la DCE, ce qui mériterait une étude à part entière. L'OIEau a focalisé ses recherches sur le type de démarches territoriales mises en place, les outils déve-

loppés pour les mettre en œuvre (plan de gestion, accord technique et financier, processus de dialogue), l'échelle territoriale sur laquelle porte la démarche (la région administrative, la région hydrographique), les instances de décision, l'implication des acteurs locaux, ...).

Les pays concernés par l'étude reflètent différentes situations naturelles, humaines ou institutionnelles, des pays transfrontaliers avec la France, une représentativité Nord/Sud de l'Europe, une représentativité des systèmes fédéraux et nationaux : le Land Basse-Saxe (Allemagne), les régions Wallonne et Flandre (Belgique), l'Espagne, la France, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas, la Suède, l'Angleterre et l'Ecosse (Royaume-Uni).

L'étude montre qu'il n'y a pas de démarche unifiée ; chaque pays, chaque région en fonction de son contexte historique, culturel, géographique, a développé ses propres démarches.

Certains pays appuient leur politique de gestion des ressources en eau sur des plans régionaux ; c'est l'échelon administratif régional qui réalise la planification des ressources en eau. D'autres pays établissent des plans locaux de gestion de la ressource en eau, c'est-à-dire à l'échelle du sous-bassin (rivière ou portion de rivière). Certains pays combinent les deux types de démarches de planification : les plans régionaux et les plans locaux.

Et enfin, un seul des pays étudiés s'appuie uniquement sur les Plans de Gestion des Districts Hydrographiques et leurs Programmes de Mesures, sans déclinaison territoriale.

En 2015, l'OIEau poursuit ses investigations notamment pour tenter d'appréhender les forces et les faiblesses des démarches, et d'en tirer des enseignements.

Les éléments recueillis seront mis en discussion lors de l'Assemblée Générale de l'"EURO-RIOB 2015" à Thessaloniki en Grèce du 21 au 24 octobre prochain afin de faire émerger des recommandations pour de la communauté des gestionnaires de l'eau en Europe, visant à encourager la mise en œuvre de démarches territoriales.

Ces extraits proviennent de la synthèse de Natacha Jacquin : "SAGE en France : quelles démarches territoriales de gestion de l'eau dans les autres pays européens ? Etude de cas de 6 pays et 5 régions européennes".

Le texte intégral peut être commandé à l'adresse : eadoc@oieau.fr.

La liste complète des Synthèses disponibles est consultable sur le site :

www.oieau.org/documentation



DU FORUM DE DAEGU À LA COP 21 : LE RIOB SE MOBILISE

“Une gestion par bassin est décisive pour assurer la pérennité des ressources en eau”



Les thèmes de la gestion de bassin et de la coopération transfrontalière ont été largement discutés durant le récent Forum Mondial de l'Eau en Corée et des progrès tangibles ont été obtenus.

Le Réseau International des Organismes de Bassin (RIOB), l'UNESCO, la CEE-ONU, l'OCDE, le "GEF", le SIWI, l'UICN, la "Green Cross", l'OIEau, l'OMVS et le RAOB se sont vus confier la coordination, avec leurs nombreux partenaires, de plus d'une douzaine de sessions officielles thématiques ou régionales entièrement consacrées à ce sujet.

L'ensemble des communications et des photos de ces événements peut être consulté et téléchargé sur le site Internet du RIOB : www.riob.org

Ces sessions ont permis d'aborder les thèmes de la gestion intégrée et de la gouvernance des bassins des fleuves, des lacs et des aquifères, qu'ils soient nationaux ou transfrontaliers, ainsi que le sujet central de l'adaptation, désormais indispensable, aux effets du changement climatique sur les ressources en eau.

Que les bassins soient nationaux ou transfrontaliers, le changement climatique va en effet se traduire rapidement, si ce n'est pas déjà le cas, par une modification sensible des cycles hydrographiques et une intensification des phénomènes extrêmes d'inondation et de sécheresse : il faut réagir très vite, avant qu'il ne soit trop tard, et prendre d'urgence les mesures d'adaptation qui s'imposent pour assurer une gestion pérenne des ressources en eau partout dans le Monde.

Dans le contexte de la préparation de la COP21, la grande Conférence Mondiale sur le climat, qui se tiendra à Paris, en France, à la fin de cette année, le RIOB, fort d'une expérience et d'une expertise acquise depuis plusieurs

années, veut apporter sa contribution par des actions concrètes d'ores et déjà engagées par ses Organismes-Membres.

Dès janvier 2010, la Déclaration Finale de l'Assemblée Générale de Dakar avait donné l'alerte sur le risque que l'eau douce soit "une des toutes premières victimes du changement climatique" et avait proposé des mesures à prendre d'urgence, et sur la nécessité de renforcer la solidarité amont-aval à l'échelle des bassins de tous les grands fleuves du Monde.

La CEE-ONU et le RIOB animent une plate-forme de bassins pilotes pour tester et promouvoir des mesures efficaces d'adaptation aux effets du changement climatique sur les ressources en eau, parmi lesquelles des "Mesures de Rétention Naturelle des Eaux" (voir p. 11), inventoriées avec l'appui de la Commission Européenne, qui apparaissent comme immédiatement applicables.

Ces travaux viennent de déboucher sur la publication conjointement par les Nations Unies et le RIOB d'un recueil de bonnes pratiques et de recommandations pour l'adaptation au changement climatique dans les bassins transfrontaliers (voir ci-dessous).

Le RIOB et le RELOB animent avec l'OIEau le projet "ECO-CUENCAS", financé par l'Union Européenne dans le cadre du programme "WaterClima" pour l'Amérique Latine et les Caraïbes.

Le RIOB soutient également la création de Systèmes d'Information sur l'Eau (SIE), qui sont indispensables pour évaluer l'état des lieux dans les bassins et suivre les évolutions.

Mais il faut aller beaucoup plus loin et lancer une mobilisation générale en faveur de l'eau douce : c'est pourquoi le RIOB propose à ses Membres, dans le cadre de la COP 21, de s'engager à inscrire des mesures d'adaptation reconnues comme réalisables rapidement dans leurs "Plans de Gestion de Bassin".

DEUX NOUVELLES PUBLICATIONS POUR UNE MEILLEURE GESTION DES BASSINS

A l'occasion du Forum de Daegu, le Réseau International des Organismes de Bassin (RIOB), la Commission Economique pour l'Europe des Nations Unies (CEE-ONU), le "Global Water Partnership" (GWP), l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA) et l'Office International de l'Eau (OIEau) ont publié conjointement deux ouvrages.



● **"La gestion et la restauration des écosystèmes aquatiques dans les bassins des fleuves et des lacs"** (RIOB, GWP, ONEMA, OIEau) identifie 45 exemples de réalisations de terrain. Il vise à donner des conseils pratiques à travers 25 "leçons à retenir", sur la façon d'utiliser de façon réaliste, efficace et opérationnelle les "infrastructures vertes", restaurer, protéger et aménager les écosystèmes aquatiques,

dans le cadre notamment des Plans de Gestion de Bassin et des mesures d'adaptation aux effets du changement climatique sur les ressources en eau.



● **"L'eau et l'adaptation au changement climatique dans les bassins transfrontaliers : leçons à retenir et bonnes pratiques"** présente des expériences de terrain et vise à donner des conseils pratiques à travers 58 études de cas, et 63 "leçons à retenir", sur la façon de préparer et mettre en œuvre une stratégie d'adaptation au changement climatique solide, réaliste et opérationnelle à moyen et long terme dans les bassins.

Ces deux publications éditées en anglais, seront bientôt aussi disponibles en français sur le site :

www.bassins-management-publications.org

RÉSEAU INTERNATIONAL DES ORGANISMES DE BASSIN

Secrétariat Technique Permanent - OIEau
21, rue de Madrid - 75008 PARIS
Tél. : 01 44 90 88 60 - Fax : 01 40 08 01 45
riob2@wanadoo.fr - www.riob.org



LE CLIMAT MONDIAL EN 2014 : CHALEUR EXTRÊME ET INONDATIONS



La Déclaration sur l'état du climat mondial en 2014 de l'**Organisation Météorologique Mondiale (OMM)** présente en détail les températures et les précipitations enregistrées au plan mondial ainsi que les cyclones tropicaux, l'élévation du niveau de la mer et l'étendue de la banquise.

On y trouve la confirmation de la poursuite de la tendance au réchauffement constatée ces dernières décennies : en effet, le XXI^e siècle compte 14 des 15 années les plus chaudes enregistrées.

En moyenne à l'échelle du globe, les précipitations en 2014 ont été proches de la normale (1.033 mm). La sécheresse a toutefois sévi dans le Sud-Ouest des Etats-Unis, le Nord-Est de la Chine, l'Est du Brésil et certains pays d'Amérique Centrale.

Dans la Péninsule Balkanique, la Serbie, la Bosnie-Herzégovine et la Croatie ont été victimes d'inondations en mai et juin.

De fortes pluies ont provoqué des inondations au Bangladesh, en Inde et au Pakistan en août et en septembre, et au Sri Lanka en décembre.

En Afrique, des inondations ont touché l'Afrique du Sud, l'Ethiopie, le Kenya, le Maroc, le Mozambique, la Somalie et la Tanzanie.

Le Paraná est sorti de son lit, ce qui a causé des inondations en Argentine, au Brésil et au Paraguay.

La variabilité naturelle du climat engendre chaque année des extrêmes de ce type, mais la multiplication des inondations à travers le monde est la conséquence logique de l'accélération du cycle hydrologique provoquée par le surcroît d'énergie piégée dans l'atmosphère par les gaz à effet de serre.

Ce bilan de l'OMM comporte aussi une analyse du Service Météorologique du Royaume-Uni (Met Office) qui a appliqué une nouvelle technique de détermination des causes aux températures moyennes records enregistrées en 2014 au niveau mondial et au Royaume-Uni.

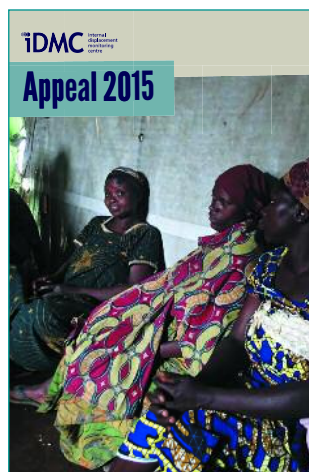
OMM

7bis, avenue de la Paix, Case postale No. 2300,
CH-1211 GENÈVE 2 (Suisse)

Tél. : +41(0)22 730 81 11 - Fax: +41(0)22 730 81 81
www.wmo.int



DÉPLACEMENTS SUITE À DES CATASTROPHES NATURELLES : UNE ÉVALUATION DES RISQUES



En 2015 (Sommet des Nations Unies de New-York sur les ODD, COP21 de Paris), et 2016 (Sommet Humanitaire Mondial d'Istanbul), les dirigeants du monde entier se réunissent pour convenir d'objectifs communs en matière de développement durable, d'adaptation aux changements climatiques et de réduction des risques de catastrophe. **L'occasion pour eux de répondre à plusieurs priorités en même temps, notamment au risque de déplacement climatique.**

En effet, ce risque a été multiplié par quatre depuis les années 1970, selon l'Observatoire des Situations de Déplacement Interne (IDMC). Ceci est dû au fait que l'exposition augmente beaucoup plus rapidement que la vulnérabilité ne diminue, alors que la survenue d'aléas naturels est restée globalement inchangée.

Mais à l'avenir, le dérèglement climatique pourrait accroître le risque de déplacement d'au moins deux façons :

- premièrement, en augmentant la fréquence et l'intensité de certains aléas météorologiques (élévation du niveau des mers, magnitude des tempêtes et précipitations extrêmes) ;

- deuxièmement, en aggravant la vulnérabilité de certaines communautés : l'urbanisation sauvage et rapide de zones à risque dans les pays en développement a abouti à la concentration d'un grand nombre de personnes vulnérables dans des endroits dangereux.

Les pays asiatiques et les petits Etats insulaires figurent parmi les plus menacés.

La plupart des mesures prises pour réduire les risques de catastrophe (telles l'adoption et la mise en œuvre de plans d'occupation des sols et de règlements de construction plus strictes, la diversification et l'amélioration des moyens de subsistance des populations pauvres en milieu rural et urbain), contribuent à diminuer les risques de déplacement.

Mais, la gestion des risques de déplacement passe nécessairement par l'adoption d'une politique internationale cohérente et coordonnée entre les différentes instances concernées, faute de quoi, les Gouvernements risquent de créer de multiples cloisonnements artificiels, aussi bien politiques qu'opérationnels ou conceptuels, au lieu de traiter le problème dans sa globalité.

IDMC

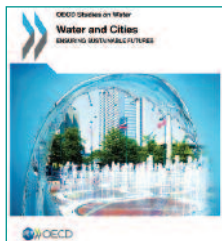
Chemin de Balexert, 7-9, 1219 Chatelaine
GENÈVE (Suisse)

Tél. : +41 (22) 799 07 00

www.internal-displacement.org



OCDE : UN BESOIN DE NOUVELLES SOLUTIONS DE FINANCEMENT POUR L'EAU DANS LES VILLES ...

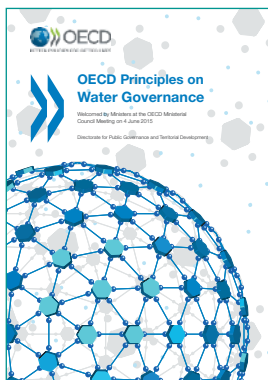


L'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE) a constaté que les services d'eau urbains des pays de l'OCDE vont, de plus en plus, devoir faire face à des difficultés liées à la détérioration des usines et des réseaux, à la pollution et aux évolutions climatiques.

L'Organisation note aussi que l'actuel mouvement d'urbanisation rapide, qui amènera 86 % de la population de la zone OCDE à vivre en ville d'ici 2050, va conduire les usagers urbains, les agriculteurs et les producteurs d'énergie à s'approvisionner de plus en plus dans les mêmes bassins hydrographiques. Une coordination entre les villes et les zones qui les entourent s'avère indispensable.

L'OCDE constate également que la nécessité de moderniser les infrastructures vieillissantes pour les adapter aux exigences futures va alourdir considérablement les dépenses de fonctionnement et d'investissement.

... ET D'UNE MEILLEURE GOUVERNANCE DE LA RESSOURCE



L'Initiative de l'OCDE sur la Gouvernance de l'Eau s'appuie sur un réseau international de 100 représentants des secteurs publics, privés et à but non lucratif qui se réunit deux fois par an afin de partager les expériences sur les réformes en cours, les projets et les bonnes pratiques. La Gouvernance des bassins fait l'objet d'un groupe de travail spécial (GT n° 3) animé conjointement par le RIOB et l'UNESCO.

La 5^{ème} Réunion de l'Initiative s'est tenue à Edimbourg en mai dernier.

12 principes ont été définis et approuvés par le Comité des Ministres de l'OCDE pour aider les Gouvernements à mettre en place une meilleure politique pour l'eau.

Or, les mécanismes de financement actuels ne permettent pas de faire face au coût de mise à niveau, en raison de plusieurs facteurs : les restrictions budgétaires actuelles dans le secteur public, la non-prise en compte des coûts futurs dans les tarifs de l'eau et la moindre consommation d'eau des usagers urbains, qui fait baisser les recettes des services des eaux.

L'Organisation recommande de refondre les systèmes de tarification et de taxation afin de décourager le gaspillage et les pratiques coûteuses, et de chercher de nouvelles sources de financement auprès des usagers qui entraînent des coûts plus élevés.

De même, à partir d'études de cas et d'enquêtes, l'OCDE démontre que des pratiques innovantes permettent d'améliorer la gestion des installations existantes : ainsi, les villes de Paris et de San Francisco ont recouru à une eau non potable pour, respectivement, le nettoyage des rues et les chasses d'eau. Elles réalisent ainsi des économies en n'ayant pas à traiter toute l'eau pour la rendre potable.

Ces principes fournissent un cadre pour comprendre si les systèmes de Gouvernance de l'Eau fonctionnent de façon optimale, et d'aider à leur adaptation, si nécessaire, à tous les niveaux de Gouvernement. Ils doivent aussi aider à éviter les pièges et les écueils, grâce au partage des expériences internationales.

Applicables à toutes les politiques affectant le cycle de l'eau, ces principes ne font pas de distinction entre :

- Les domaines d'intervention (alimentation en eau potable, assainissement, protection contre les inondations, qualité et quantité de l'eau, eau pluviale, ...);
- les usages (domestique, industriel, agricole, énergie et environnement),
- et le mode de gestion (public, privé, ou mixte).

OCDE

2, rue André Pascal - 75775 PARIS Cedex 16
Tél. : 01 45 24 82 00 - Fax : 01 45 24 85 00
www.oecd.org



GESTION DE LA DEMANDE EN EAU EN MÉDITERRANÉE : MESURER, RÉPARTIR ET PRÉSERVER



Le Water Think Tank Méditerranée est une initiative lancée par la Fondation Prince Albert II de Monaco lors du 5^{ème} Forum Mondial de l'Eau à Istanbul en 2009, en partenariat avec l'Institut des Nations Unies pour la Formation et la Recherche (UNITAR), le Plan Bleu, l'Office International de l'Eau et la Fondation Veolia Environnement.

C'est à l'occasion d'un Side Event, lors du 7^{ème} Forum Mondial de l'Eau de Daegu, que le Water Think Tank Méditerranée a présenté son troisième cahier.

Ce dernier donne un point de vue synthétique des principaux enjeux et outils de gestion de la demande en eau en Méditerranée.

Ce travail s'appuie sur les études de cas concrets menées par les partenaires du Water Think Tank pour prendre en compte la diversité des situations locales dans le Bassin Méditerranéen.

FONDATION PRINCE ALBERT II DE MONACO

Villa Girasole - 16, Boulevard de Suisse - 98000 MONACO
Tél. : +377 98 98 44 44 Fax : +377 98 98 44 45
www.fpa2.com





EAUX DE BAINNADE : 95 % CONFORMES AUX NORMES DE QUALITÉ



Pour aider les européens à choisir leur lieu de villégiature, la Commission Européenne publie chaque année, conjointement avec l'Agence Européenne pour l'Environnement (AEE), une évaluation de la qualité des eaux de baignade en Europe. Ce rapport résulte de la compilation des données 2014 obtenues sur plus de 21.000 sites de baignade dans les 28 Etats-Membres.

Le principal enseignement de ce nouveau rapport est que les eaux de baignade en Europe se sont maintenues à un niveau élevé de qualité, avec pas moins de 95 % de conformités aux normes minimales de qualité de l'eau (telles que fixées dans la Directive sur les eaux de baignade). Plus de 83 % des sites ont satisfait les normes les plus exigeantes définissant des eaux de baignade de qualité excellente, et moins de 2 % d'entre eux ont été

classés comme ayant une eau de baignade de qualité insuffisante.

83,3 % des eaux de baignade intérieures étaient de qualité excellente en 2014, contre 1,9 % de qualité insuffisante. Chypre, le Luxembourg et Malte sont dans le peloton de tête, la France affichant 70,3 % d'excellence et 5 % de zone de qualité insuffisante.

En bord de mer, 85,5 % des sites offrent des eaux excellentes, avec en tête la Croatie, Malte, Chypre, et la Grèce, pour 1,7 % de résultats insuffisants. La France obtient un taux d'excellence de 77,3 % et 2 % de mauvais résultats.



AGENCE EUROPÉENNE DE L'ENVIRONNEMENT

Kongens Nytorv 6, 1050, COPENHAGUE K (Danemark)

Tél. : +45 3336 7100

www.eea.europa.eu

MISE EN ŒUVRE DE LA LÉGISLATION RELATIVE À L'EAU : DES PROGRÈS, MAIS LES EFFORTS SONT À POURSUIVRE

La législation de l'Union (notamment la Directive-Cadre sur l'Eau et la Directive "Inondations") a permis d'améliorer la protection des eaux. Les problèmes relatifs à la quantité et à la qualité sont en voie de résolution.

La plupart des européens peuvent ainsi sans aucun danger boire l'eau du robinet et se baigner dans des milliers de zones côtières, rivières et lacs sur le territoire de l'Union Européenne. Les zones à risques d'inondation ont été cartographiées dans une large mesure et des plans de gestion de ces risques sont en cours d'élaboration.

Pourtant certains voyants sont au rouge : il est probable que près de la moitié des eaux de surface de l'Union ne parviendront pas à un Bon Etat écologique en 2015, l'un des objectifs clés de la législation de l'Union. Les lacunes en matière de suivi de l'état chimique des eaux de surface sont particulièrement importantes puisque plus de 40 % des Masses d'Eau de l'Union ont un statut chimique inconnu.

La perspective d'une bonne qualité environnementale pour l'ensemble des eaux de l'Union reste encore assez lointaine.

Parmi les problèmes particuliers existants figurent un excès de prélèvements à des fins d'irrigation autour de la Méditerranée et de la Mer Noire, la pollution par les nutriments provenant de l'agriculture et les modifications constatées sur le débit des cours d'eau qui résultent d'une mauvaise planification de l'énergie hydraulique, de la protection contre les inondations ou encore de mesures visant à promouvoir la navigation.

Bien que d'importants investissements soient encore nécessaires dans de nombreux domaines, une vue d'ensemble de la période de financement 2007-2013 montre que les Etats-Membres n'ont pas mis suffisamment à profit les fonds de l'Union disponibles pour soutenir les objectifs en faveur de l'eau, par exemple le traitement des eaux résiduaires ou la réduction des risques d'inondation par la restauration des plaines d'inondation et des zones humides.



COMMISSION EUROPÉENNE

Rue de la Loi 200 - B - 1049 BRUXELLES - Belgique

Tél. : + 32 (0)2 299 11 11 - <http://water.europa.eu>

JPI-EAU - 7 PROJETS DE R&D CONTRE LES CONTAMINANTS ÉMERGENTS

L'Initiative de Programmation Conjointe "Défis liés à l'eau dans un monde en mutation" (JPI-Eau) a été officiellement lancée fin 2011, afin de renforcer le leadership et la compétitivité de l'Europe dans le domaine de la recherche et l'innovation sur l'eau, tout en permettant de préserver la ressource. Placée sous la présidence et la coordination de l'Agence Nationale française de la Recherche (ANR) depuis novembre 2014, elle réunit à ce jour vingt pays partenaires et quatre observateurs.

En novembre 2013, un appel à propositions, disposant d'un budget de 9 M€, a été lancé.

Il portait sur les contaminants émergents, polluants et pathogènes d'origine anthropique, afin de savoir comment les repérer, les contrôler et les éliminer pour prévenir tous risques sanitaires et environnementaux actuels et futurs. En mars dernier, les sept projets retenus ont été présentés à Bruxelles lors d'une réunion de lancement, avec des résultats attendus en 2017 et 2018.

Ils sont présentés de manière détaillée sur le site :

www.waterjpi.eu

Invitation :
"EURO-RIOB 2015"

Thessaloniki - Grèce - 21 - 24 octobre 2015

Inscrivez-vous : www.riob.org

AGENCE NATIONALE DE LA RECHERCHE

Coordinateur du JPI-Eau

50, avenue Daumesnil - 75012 PARIS

www.agence-nationale-recherche.fr



EAU, MÉGAPOLIS ET CHANGEMENT GLOBAL DU 1^{ER} AU 4 DÉCEMBRE 2015



Cette Conférence Internationale, organisée en parallèle à la Conférence COP 21, rassemblera des scientifiques, des responsables de services urbains et des représentants politiques pour échanger sur la gestion de l'eau dans les pôles urbains de très grande taille. Une demi-journée sera consacrée aux interventions de représentants politiques des mégapoles, et des visites techniques en Région Île-de-France seront également

proposées. Les communications se distribueront selon deux axes : enjeux et solutions.

Le premier axe thématique mettra en lumière les déterminants essentiels au maintien et au renforcement de l'équilibre, généralement précaire, de ces méga-systèmes urbains.

Le second axe abordera les types de solutions (moyens, méthodes, outils) qu'il est possible de mettre en œuvre pour accompagner la gestion de l'eau dans les mégapoles.

Le programme complet de la Conférence est disponible sur le site : <http://eaumega2015.sciencesconf.org>

La Conférence est organisée par ARCEAU-IdF, association des acteurs de l'eau de la mégapole de Paris, soutenue par les grandes Collectivités comme la Ville de Paris ou la Région Ile-de-France, en collaboration avec plusieurs autres Organismes et Institutions, dont l'Office International de l'Eau.

ARCEAU ÎLE-DE-FRANCE

16 Rue Claude Bernard - 75005 PARIS

Tél. : 01 44 08 72 79

<http://arceau-idf.fr>



VERS UNE AGENCE FRANÇAISE DE LA BIODIVERSITÉ

Une Conférence nationale a réuni à Strasbourg fin mai quelques 200 acteurs et représentants de la biodiversité autour de la thématique "Agence Française pour la Biodiversité (AFB) : quel projet commun ?".

La future AFB sera au service des politiques publiques de protection de la nature, mais aussi de la transition écologique. Elle doit contribuer à la recherche d'équilibre entre les flux économiques et les capacités des écosystèmes.

La Conférence a permis aux préfigurateurs d'avancer sur la construction de la future Agence. Elle s'est terminée par une plénière avec, notamment, les conclusions des ateliers thématiques organisés autour des quatre questions suivantes :

- Acteurs économiques et AFB : comment agir ensemble pour la biodiversité ?
- Stratégie Nationale pour la Biodiversité (SNB) et Agence Française pour la Biodiversité : comment faire vivre la SNB ?
- Comment entraîner une large adhésion et participation des citoyens pour accompagner la préservation et à la reconquête de la biodiversité ?

- Quels sont les besoins à l'échelle des territoires pour la mise en œuvre des politiques biodiversité et eau ?

A la demande d'une majorité des participants, la Conférence a également abouti à un appel lancé au Président de la République et à la Ministre de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie, l'"Appel de Strasbourg". Cet appel, soutenu par les préfigurateurs et une grande majorité des participants, souligne :

- le rôle à jouer par le Comité National de la Biodiversité dans la future AFB,
- la nécessité de s'appuyer et de prendre en compte les acteurs locaux,
- la nécessité de disposer de moyens financiers à la hauteur de l'ambition et des missions de cette Agence,
- et l'attention et l'accompagnement nécessaire aux personnels appelés à forger l'AFB.

MISSION DE PRÉFIGURATION AFB

195 rue Saint Jacques 75005 PARIS

<http://agence-francaise-biodiversite.fr>



AFD : 1,5 MILLIARD D'EUROS ENGAGÉS DANS LES OUTRE-MER



Le bilan 2014 de l'Agence Française de Développement (AFD) dans les territoires ultramarins montre que son activité s'est maintenue au niveau élevé de 1,5 Md€, représentant 19 % de l'activité du Groupe AFD.

En cohérence avec la ligne directrice de sa stratégie pour 2014-2016, l'AFD a renforcé le financement de projets dans le secteur privé (629 M€ de financements),

et enregistre une hausse record de 43 % des engagements (919 M€) auprès des acteurs publics par rapport à 2013.

L'activité financière globale a permis de financer des projets d'aménagement urbain et équipements pour 545 M€, de renforcement de la cohésion sociale (hôpitaux, écoles, etc.), pour un montant total de 159 M€.

L'environnement, autre secteur d'intervention prioritaire de l'Agence, a bénéficié d'un soutien de 224 M€ pour des projets d'adduction en eau potable, d'assainissement, de collecte et de traitement des déchets.

Les Communes sont des bénéficiaires privilégiés du soutien de l'AFD, avec la moitié des décisions de financement de l'Agence à destination du secteur public. L'AFD conforte son appui aux acteurs qui engagent des projets structurants.

En 2014, plus de 75 % des Collectivités Territoriales ultramarines disposent d'un encours auprès de l'AFD.

AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT

5 Rue Roland Barthes - 75598 PARIS Cedex 12

Tél. : 01 53 44 31 31 - Fax : +01 44 87 99 39

www.afd.fr



PAVILLON BLEU - 396 PLAGES ET 97 PORTS LABELLISÉS



Le Pavillon Bleu fête cette année ses 30 ans d'existence.

Depuis 1985, il récompense et valorise chaque année les Communes et les ports de plaisance engagés dans

une démarche de gestion environnementale et répondant à des critères bien spécifiques.

L'obtention du Pavillon Bleu est basée sur l'examen de 4 grandes familles de critères :

- les critères liés à l'éducation à l'environnement,
- les critères liés à la gestion de l'eau,
- les critères liés à la gestion des déchets,
- les critères liés à l'environnement général.

Ainsi, en matière d'eau, le Pavillon Bleu prend en compte la qualité d'eau de baignade qui doit être "Excellente" (classement ARS) à partir des analyses des 4 dernières années (directive 2006/7/CE), mais il prend également en compte les paramètres liés à l'assainissement et les économies des ressources en eau. Cette année, les jurys du Pavillon Bleu ont retenu 166 Communes lauréates en France représentant au total 396 plages et 97 ports de plaisance.

Une tendance forte qui se confirme cette année : de plus en plus de Communes intérieures sont candidates au label. Cette année, 47 Communes continentales sont labellisées soit environ 28 % des Communes labellisées.

**Office français de la Fondation
pour l'Education à l'Environnement en Europe**
115 rue du Faubourg Poissonnière - 75009 PARIS
Tél. : 01 45 49 40 50 - Fax : 01 45 49 27 69
www.pavillonbleu.org



FORMAPR'EAU - MILIEUX AQUATIQUES : UN ACCÈS UNIQUE AUX FORMATIONS PROFESSIONNELLES CONTINUES



Formap'eau est un portail Web novateur qui référence l'ensemble des formations professionnelles continues courtes, dans le domaine des milieux aquatiques en France.

L'**OIEau**, avec le soutien financier de l'ONEMA (Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques), a initié la mise en réseau des plus importants centres de formation nationaux.

Grâce à ce nouvel outil, ils peuvent accéder à un large choix de formations relatif :

- à l'ensemble des métiers liés aux milieux aquatiques,
- aux pratiques des usagers de l'eau et des milieux aquatiques,
- à l'aménagement des bassins versants.

Formap'eau permet également aux centres de formation de faire découvrir gratuitement leurs offres aux professionnels des milieux aquatiques.

Ce nouveau portail propose à l'heure actuelle près de 150 formations.

www.formapreau.fr

Aujourd'hui, 9 Organismes participent à ce projet : l'ONEMA, le BRGM, l'ENGEES, AgroParisTech, ATEN, Agrocampus Ouest, TECOMAH, le CEDRE et l'OIEau.

Simple et rapide d'utilisation, **Formap'eau** s'adresse aux professionnels de la gestion des milieux aquatiques désireux de se former.

OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU - CNIDE
15 rue Edouard Chamberland - 87065 LIMOGES Cedex
Tél. : 05 55 11 47 47 - Fax : 05 55 11 47 48
cnide@oieau.fr - www.oieau.org - www.formapreau.fr

NITRATES D'ORIGINE AGRICOLE : UNE AMÉLIORATION DANS LES RÉGIONS LES PLUS DÉGRADÉES



Le dernier bilan des concentrations en nitrates d'origine agricole dans les milieux aquatiques s'appuie sur l'analyse d'environ 5.500 stations de surveillance, dont 59 % en eaux de surface et 41 % en eaux souterraines.

Ce rapport 2015 présente les résultats de l'année hydrologique allant du 1^{er} octobre 2011 au 30 septembre 2012. Il montre la nette progression du suivi, du fait notamment de l'intégration de stations issues du programme national de surveillance des milieux aquatiques, mis en œuvre au titre de la Directive-Cadre sur l'Eau.

Pour les eaux de surface, 85 % des stations analysées présentent des concentrations moyennes inférieures à 25 mg/l. Les concentrations supérieures à 40 mg/l sont observées sur 3 % des stations, principalement situées en zones vul-

néables, dans le Grand Ouest, les Régions Centre, Languedoc-Roussillon, Aquitaine et Midi-Pyrénées. La situation reste globalement stable depuis 1992-1993, avec une certaine amélioration dans les régions les plus dégradées, mais une dégradation dans le Bassin Parisien.

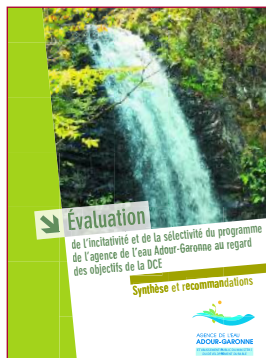
Pour les eaux souterraines, 52 % des stations présentent des concentrations moyennes inférieures à 25 mg/l, et 22 % des concentrations supérieures à 40 mg/l. Ces dernières sont réparties sur l'ensemble du territoire. Les stations localisées en zones vulnérables semblent soumises à de plus fortes variations aussi bien en termes de diminution que d'augmentation, alors qu'en dehors des zones vulnérables, la situation est plus stable.

A consulter sur le site Eaufrance
www.eaufrance.fr

ADOUR-GARONNE



OBJECTIFS DE LA DCE : ÉVALUATION DU PROGRAMME DE L'AGENCE



Dans le cadre de sa démarche d'évaluation des politiques publiques, l'Agence de l'Eau Adour-Garonne vient de mener une étude de stratégie portant sur l'incitativité et la sélectivité de ses aides au regard des objectifs de la Directive-Cadre sur l'Eau (DCE).

L'Agence s'est ainsi interrogée sur sa capacité à sélectionner les actions prioritaires à financer (sélectivité) et à inciter les maîtres

d'ouvrage à les mettre en œuvre (incitativité) en vue d'une meilleure contribution aux objectifs de la DCE.

Les recommandations issues de cette étude alimentent les réflexions menées actuellement dans le cadre de l'adaptation à mi-parcours du 10^{ème} Programme d'Intervention de l'Agence.

AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE

90, rue du Férétra - 31078 TOULOUSE Cedex
Tél. : 05 61 36 37 38 - Fax : 05 61 36 37 28
www.eau-adour-garonne.fr

RHÔNE MÉDITERRANÉE CORSE



DES RÉSULTATS PROBANTS EN 2014



Après une année 2013 déjà record, les économies d'eau triomphent en 2014 dans le Bassin RMC, avec 70 Mm³ d'eau économisés, soit l'équivalent de la consommation d'une ville d'un million d'habitants.

Les opérations restaurant le fonctionnement naturel des rivières montent en flèche alors qu'elles étaient inconnues il y a encore

quelques années. C'est l'heure des travaux avec plus de 1.200 chantiers engagés sur les rivières : on n'a jamais atteint un tel niveau, signe que la politique de contractualisation de l'Agence avec les Collectivités et les grands aménageurs porte ses fruits.

La gestion en temps de pluie se confirme comme la priorité actuelle pour l'assainissement. Promues par un 2^{ème} appel à projets, les techniques alternatives (noues et fossés d'infiltration) séduisent aussi les Elus.

Les Collectivités s'emparent également des démarches "zéro pesticide" pour rendre leurs espaces urbains sains, sous l'effet de la Loi Labbé qui impose la suppression des pesticides en ville pour 2016.

2014 a vu en revanche un ralentissement pour la protection des captages et plus globalement un trou d'air dans les investissements agricoles dû à la réforme de la PAC en attente du démarrage des nouvelles aides.

Les investissements industriels sont restés importants pour réduire les rejets de substances dangereuses dans les rivières avec un nombre significatif d'opérations sur les sites prioritaires.

AGENCE DE L'EAU RHÔNE MÉDITERRANÉE CORSE

2-4, allée de Lodz - 69363 LYON Cedex 07
Tél. : 04 72 71 26 00 - Fax : 04 72 71 26 01
www.eaurmc.fr

SEINE-NORMANDIE



ON VOUS DIT BRAV'EAU, UNE SÉRIE D'ÉMISSIONS POUR PARTAGER LES BONNES PRATIQUES



L'Agence de l'Eau Seine-Normandie et la chaîne de télévision auboise "Canal 32" ont lancé l'émission "On vous dit Brav'eau", qui permet de mettre en avant les meilleures actions mises en

œuvre en matière de préservation de la ressource sur le Département de l'Aube : des actions environnementales mais aussi culturelles, économiques ou sportives.

Cette émission veut mettre à l'honneur les citoyens, entreprises ou organismes qui ont travaillé dans cette optique.

Les différents épisodes abordent le rôle de l'Agence de l'Eau, les économies d'eau en agriculture, la protection des cours d'eau et des zones humides, les classes d'eau pour sensibiliser les plus jeunes, la prévention des inondations, les artistes passionnés par l'eau, la découverte des filières d'épuration, gestion des eaux de pluie, ...

A voir et revoir sur : www.canal32.fr

AGENCE DE L'EAU SEINE-NORMANDIE

51, rue Salvador Allende - 92027 NANTERRE
Tél. : 01 41 20 16 00 - Fax : 01 41 20 16 89
www.eau-seine-normandie.fr

LES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES DANS LES MILIEUX AQUATIQUES : CONNAISSANCES PRATIQUES ET EXPÉRIENCES DE GESTION



Le Groupe de Travail spécifique "Invasions Biologiques en Milieux Aquatiques" (GT IBMA), piloté conjointement par l'ONEMA et l'UICN France, constitue une plate-forme de travail originale. Son objectif principal est de "venir en aide aux gestionnaires", en synthétisant et en rendant accessibles les connaissances acquises sur les modes de gestion de ces espèces et en développant des outils

d'aide à la gestion.

Les deux volumes, qui viennent d'être publiés dans la collection "Comprendre pour agir", présentent les éléments nécessaires à une réflexion claire et une démarche argumentée d'aide à la mise en place d'actions de gestion par les gestionnaires. Sans livrer de "recette miracle", des clés sont proposées, intégrant les spécificités de chaque situation : le milieu, les espèces exotiques à gérer, les besoins techniques et financiers.

Le premier volume présente un état des lieux sur les espèces exotiques envahissantes en milieux aquatiques métropolitains.

Les chapitres proposent un panorama sur les connaissances scientifiques ; la législation et la réglementation en vigueur à l'échelle internationale, européenne et nationale ; les stratégies et actions mises en œuvre ; les démarches de gestion ; les outils existants mis à disposition des acteurs.

Le second volume comprend des fiches descriptives d'espèces exotiques envahissantes et d'expériences de gestion conduites en France et en Europe. 26 espèces de flore et de faune sont abordées dans 52 retours d'expériences de gestion rédigés avec les gestionnaires.

A noter que l'OIEau a mené pour le compte du GT IBMA, avec le soutien financier de l'ONEMA, une étude comparative sur les stratégies adoptées par différents Pays Européens pour faire face à la prolifération des espèces exotiques invasives des milieux aquatiques.



GT IBMA / ONEMA

"Le Nadar" - 5, square Félix Nadar - 94300 VINCENNES
Tél. : 01 45 14 36 00 - Fax : 01 45 14 36 60
www.onema.fr

MESURER ET PILOTER L'EAU : UN GUIDE POUR AIDER LES ENTREPRISES À MIEUX ÉVALUER LEUR EMPREINTE EAU



L'eau, c'est la vie, pour l'entreprise comme pour les êtres vivants. Ses multiples usages font peser sur la ressource une pression croissante.

A l'origine d'une partie de ces pressions, les entreprises dépendent de la ressource hydrique pour le fonctionnement de leurs activités. Cette dépendance les contraint à identifier, cartographier et anticiper les

risques liés à la pénurie et la pollution de l'eau, et à prêter attention à l'interaction qu'elles ont par ce vecteur avec leur environnement : **leur empreinte eau.**

La mesure de cette empreinte permet à l'entreprise d'avoir une vision claire de sa gestion de l'eau pour mettre en œuvre des actions adaptées. Le reporting donne la possibilité d'élaborer des objectifs chiffrés, liés à des plans d'action pour les atteindre.

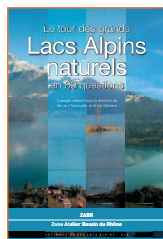
Chaque site industriel applique et adapte ensuite ces lignes directrices à son échelle locale. L'efficacité des actions mises en œuvre à l'échelle des sites permet ensuite de faire un bilan et de réajuster si nécessaire les objectifs, dans une démarche de progrès continu.

Cette nouvelle publication, illustrée d'une quarantaine de cas concrets, est destinée aux entreprises qui souhaitent améliorer leur gestion de l'eau et ont donc besoin d'outils appropriés et de retours d'expérience.



**ASSOCIATION FRANÇAISE
DES ENTREPRISES POUR L'ENVIRONNEMENT - EPE**
50 rue de la Chaussée d'Antin - 75009 PARIS
Tél. : 01 49 70 98 50 - Fax : 01 49 70 02 50
www.epe-asso.org

LE TOUR DES GRANDS LACS ALPINS NATURELS EN 80 QUESTIONS



Cet ouvrage collectif, édité par le GRAIE et coordonné par la Zone Atelier Bassin du Rhône, a mobilisé 95 rédacteurs, gestionnaires, scientifiques et riverains des différents lacs.

Il a pour objectif de donner aux citoyens une information scientifique et technique sur ces territoires emblématiques, que sont les lacs alpins, pour leur permettre

d'en apprécier les richesses biologiques, culturelles, touristiques, environnementales, économiques, leur valeur patrimoniale, ainsi que des clés de lecture pour comprendre leur fonctionnement, leur richesse et les modes de gestion mis en œuvre.

Le résultat est un ouvrage de 205 pages, riche de plus de 250 illustrations, organisé en questions indépendantes, permettant à chacun de s'approprier sa part de connaissance des grands lacs alpins naturels.



ZABR - GRAIE
Domaine scientifique de la Doua
66, bd Niels Bohr - 69 603 VILLEURBANNE Cedex
Tél. : 04 72 43 61 61 - Fax : 04 72 43 92 77
www.graie.org



"EAU ET AGRICULTURE"

L'eau est nécessaire à la production agricole et réciproquement les activités agricoles exercent une pression parfois non négligeable sur les milieux aquatiques (qualité et quantité de la ressource, hydromorphologie, ...).

L'OIEau met à profit depuis 2002 ses compétences en agronomie et en hydrologie pour collaborer aux programmes de lutte contre les pollutions diffuses d'origine agricole dans les milieux aquatiques.

En partenariat avec les Ministères chargés de l'Ecologie et de l'Agriculture, ainsi que l'ONEMA, cette expertise passe par :

- la synthèse de données sur la qualité de l'eau,
- le traitement de données agricoles,
- un appui technique à la mise en œuvre des politiques communautaires de l'eau (Directive Nitrates, Directive-Cadre sur l'Eau) : l'OIEau contribue au rapportage quadriennal à la Commission Européenne dans le cadre de la Directive Nitrates,
- La mise en place d'une plate-forme qui recense les données de pressions (notamment agricoles) qui s'exercent sur les milieux et les méthodes de caractérisation. Ces données serviront s'exercent sur les milieux, données qui serviront aux gestionnaires lors de l'élaboration des états des lieux de la Directive-Cadre sur l'Eau par exemple.

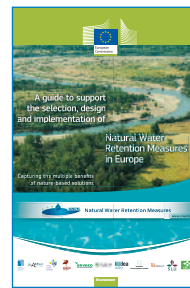


La nouvelle synthèse Eau-france (Pratiques agricoles et nitrates dans les milieux aquatiques), a été réalisée par l'OIEau avec le soutien financier de l'ONEMA, en collaboration avec les Ministères chargés de l'Ecologie et de l'Agriculture.

Téléchargement de la synthèse sur : www.eaufrance.fr

"NWRM" :

Des Mesures Naturelles de Rétention d'Eau en Europe



L'OIEau, associé à 10 partenaires européens, a été mandaté en 2013 par la Commission Européenne pour l'identification des Mesures Naturelles de Rétention d'Eau ou "Natural Water Retention Measures" (MNRE). Celles-ci sont identifiées dans le document stratégique "Blueprint" de la Commission comme un atout clé dans la réussite de la politique européenne de l'eau : ce sont des mesures multifonctionnelles visant à protéger les ressources et à faire face aux défis liés à l'eau, en restaurant et en maintenant à la fois les écosystèmes et les caractéristiques et fonctionnalités originales des Masses d'Eau, en s'appuyant sur des procédés naturels.

Cette approche doit permettre :

- une mise en valeur et la préservation des capacités de rétention d'eau des aquifères, du sol et des écosystèmes,
- d'apporter une réponse aux menaces liées à l'eau : la réduction des risques d'inondations et de sécheresses, l'amélioration de la qualité de l'eau, la recharge des aquifères et l'amélioration des habitats.

Le projet couvre 4 secteurs (agriculture, forêt, zones urbaines et zones naturelles) et 3 disciplines (gouvernance, mise en œuvre technique/biophysique et bénéfiques écosystémiques).

Une plate-forme Web a été développée (www.nwrn.eu), avec des fiches de synthèse et des informations et illustrations techniques, notamment plus de 120 cas d'études pris dans toute l'Europe.

53 mesures d'éco-ingénierie sont ainsi présentées avec leur stratégie de mise en œuvre, leurs aspects économiques et leurs impacts biophysiques.

Le site propose aussi des outils aux décideurs, tels qu'une matrice d'évaluation des fonctions écosystémiques des "MNRE" et leur lien avec les Directives environnementales européennes.

L'ensemble de la connaissance acquise durant ce projet a permis d'éditer un guide pratique, bientôt disponible en 14 langues, qui explicite les bénéfices multiples qu'apportent ces mesures, au sein d'une démarche cohérente et coordonnée. En particulier :

- il apporte une aide au choix et à la conception ou la mise en œuvre des MNRE ;
- il permet aux décideurs et experts d'argumenter la valorisation financière des mesures, notamment en illustrant leur parfaite adéquation avec les objectifs de la Commission Européenne ;
- il fournit des méthodologies de planification globale et intégrée pour les quatre grands secteurs d'application retenus.

Téléchargement du Guide sur : www.nwrn.eu/guide

NOS PARTENAIRES

- Le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie**
(Direction de l'Eau et de la Biodiversité)
- Le Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt**
- Le Ministère du Travail, de l'Emploi et du Dialogue Social**
(Direction Générale de la Santé)
- Le Ministère des Affaires Etrangères et du Développement International**
(Direction Générale de la Mondialisation, du Développement et des Partenariats)
- L'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA)**
- Les 6 Agences de l'Eau**
- Le Réseau International des Organismes de Bassin**
- Le Système Euro-Méditerranéen d'Information dans le Domaine de l'Eau**
- Le Réseau International des Centres de Formation aux Métiers de l'Eau**

OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU - CNIDE
15 rue Edouard Chamberland - 87065 LIMOGES Cedex
Tél. : 05 55 11 47 47 - Fax : 05 55 11 47 48
cnide@oieau.fr - www.oieau.org



VOS PROCHAINES "JOURNÉES DE L'OIEau"



Les "Journées de l'OIEau" s'adressent à des responsables et experts et portent sur des sujets d'actualités liés aux évolutions réglementaires, organisationnelles ou techniques.

Ces rendez-vous, animés par des intervenants expérimentés apportent un éclairage concret et pratique sur des sujets d'actualité et permettent aux participants de s'informer, d'échanger et de confronter leurs propres expériences aux différentes études de cas et retours d'expériences présentés.

➤ LE 08 OCTOBRE 2015 À PARIS :

Micropolluants et stations d'épuration : Etat des lieux sur les filières eaux et boues.

Pesticides, médicaments, hydrocarbures, métaux lourds, solvants ou encore détergents sont aujourd'hui retrouvés dans les rivières et les nappes souterraines.

Parmi ces substances, un certain nombre d'entre elles, dites "prioritaires", ont été identifiées comme perturbant la physiologie des organismes aquatiques. Ainsi pour atteindre le Bon Etat écologique des masses d'eau d'ici 2015, objectif fixé par la Directive Cadre sur l'Eau, ces substances devront faire l'objet d'un traitement adapté dans les stations de traitement des eaux usées.

En France, un plan national d'action micropolluants, avait été adopté en 2010 et un nouveau plan micropolluants est actuellement en cours de réflexion et devrait être publié courant 2015.

Depuis plusieurs années, de vastes programmes de mesures sont menés sur l'ensemble du territoire français sous l'égide du Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie et une réflexion est engagée quant aux performances des traitements existants et à la mise en place de nouveaux procédés de traitement.

Cette "Journée de l'OIEau" permettra aux participants d'être sensibilisés sur l'état actuel des connaissances liées à la problématique des micropolluants dans les eaux usées et dans les boues.

➤ LE 22 OCTOBRE 2015 À PARIS :

Traitement des eaux usées utilisant les techniques à macrophytes.

Les procédés d'épuration plantés de macrophytes connaissent en France un réel succès. Depuis la fin des années 90, une centaine de petites et moyennes Collectivités font chaque année le choix de traiter leurs eaux usées par filtres plantés de roseaux.

En effet, ces technologies garantissent une très bonne qualité des rejets tout en limitant les coûts et les contraintes d'exploitation. Si les avantages sont désormais largement reconnus, la qualité de fonctionnement est inégale et dépend en grande partie de la conception.

De plus, ces procédés de traitement sont en constante évolution et leur diversité augmente fortement.

Les Collectivités ont donc besoin d'informations techniques sur la conception, la réalisation, l'exploitation, et l'entretien des procédés pour assurer à la fois le respect des normes de rejet ainsi que la fiabilité et la pérennité des ouvrages.

Cette "Journée de l'OIEau" permettra aux participants de connaître les dernières évolutions en la matière et les dernières applications, de connaître les contraintes de faisabilité, de fonctionnement et les recommandations pour concevoir et exploiter des systèmes utilisant les Filtres Plantés de Roseaux (FPR).

Retrouvez le détail des "Journées de l'OIEau" sur : www.oieau.fr/cnfme

Inscription : inscription@oieau.fr



Trimestriel - 4 numéros/an

Directrice de la Publication : Christiane RUNEL
Rédacteur : Didier DELAGE
Maquette : Frédéric RANSONNETTE



Office International de l'Eau

Centre National d'Information et de Documentation sur l'Eau

15, rue Edouard Chamberland
87065 Limoges Cedex
Tél. : +33 (0) 5 55 11 47 47
Fax : +33 (0) 5 55 11 47 48
E-Mail : cnide@oieau.fr

www.oieau.org

Numéro Paritaire : AD 234
ISSN : 0012-9003 - 61^{ème} année



OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU - CNFME

22 rue Edouard Chamberland - 87065 LIMOGES Cedex
Tél. : 05 55 11 47 70 - Fax : 05 55 11 47 01
stages@oieau.fr - www.oieau.org

"Les Cahiers Techniques de l'OIEau"

Des guides techniques, pratiques et pédagogiques à l'usage des professionnels de l'eau et de l'assainissement

1 Les pompes centrifuges	11 La télégestion des réseaux
3 Réactifs de traitement d'eau potable	16 Le dioxyde de chlore (première édition)
4 Instruments de mesure	17 La surpression (première édition)
5 Le comptage (première édition)	18 Le pompage des eaux usées
6 La robinetterie (EP)	19 L'alimentation en eau potable (première édition)
9 L'ozonation des eaux	20 Les eaux pluviales (première édition)
10 La chloration des eaux	HS Qu'est-ce que l'épuration ?

Renseignements - Commandes :
Tél. : 05 55 11 47 90 - Fax : 05 55 11 47 48 - Mail : eaudoc@oieau.fr - Web : www.oieau.org